

Bilan 2004 2005 et 2006 des volumes pompés sur le Vidourle par la branche de Tamariguières

Propriété du conseil général de l'Hérault, le SMGEO gère depuis 1991 la station de pompage sur le Vidourle et les ouvrages hydrauliques associés dont l'objectif premier est d'apporter de l'eau douce à l'étang de l'Or, dans l'objectif de réguler sa salinité.

Le fonctionnement de la station de pompage est complexe car son utilisation dépend de celle d'autres ouvrages :

* Le barrage de terre de port sur le Vidourle dont le but est de remonter les eaux du fleuve et ainsi d'optimiser les durées de pompage.

* Un barrage anti-sel situé sur le canal de Lunel qui une fois levé, permet à l'eau douce pompée de rejoindre l'étang via la canalette du Languedoc au lieu de s'écouler vers le canal du Rhône à Sète.

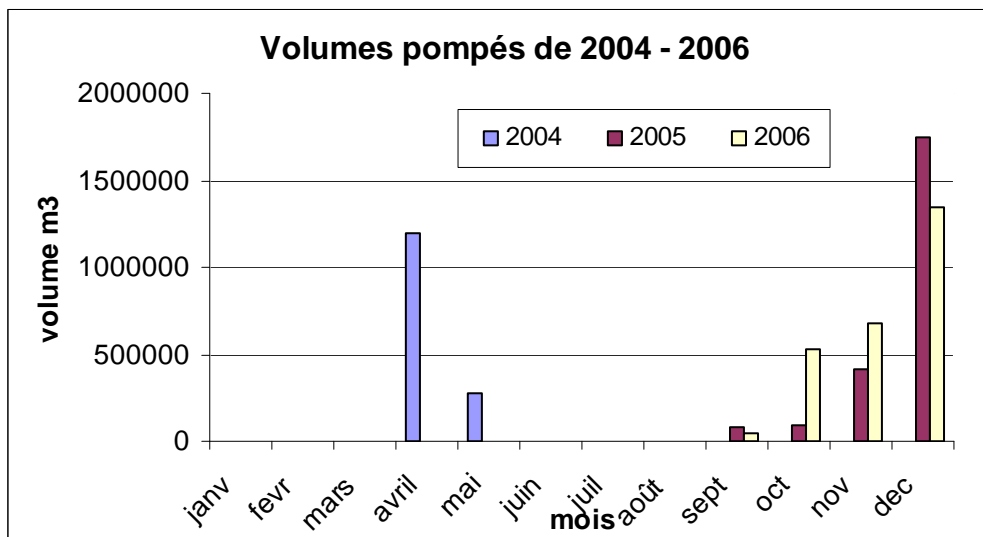
Rappel :

Le pompage est asservi au niveau imposé par le seuil de terre de port, calé à 0.62 NGF. Le débit réservé à maintenir dans le Vidourle est de 1m³/s.

Le pompage n'est pas indispensable entre le 1er janvier et le 1^{er} avril. Cette interruption s'explique de la façon suivante :

- Une étude *cemagref* a démontré que le pompage durant cette période n'avait aucune influence sur la salinité de l'eau (les eaux de l'étang ayant naturellement une faible salinité sur cette période).

- Pêcheurs et scientifiques ont démontré que le barrage anti-sel situé sur le canal de Lunel était un obstacle à l'alevinage de l'étang



Les mois sans pompage correspondent à des périodes où la côte du Vidourle est inférieure à 0,62m NGF

Total volume pompé en 2004 : 1 474 199 m³

Total volume pompé en 2005 : 2 331 606 m³

Total volume pompé en 2006 : 2 602 263 m³